



**LOUS MITIEYS**

# AZZUR<sup>65</sup>



**Le bulletin d'information de la commune d'Azur**





## *Le Mot du Maire*

Tous les 6 mois, dans le Mitieys, il m'appartient, dans mes fonctions de Maire, de vous présenter les prochains projets de l'équipe municipale, ainsi que le bilan de l'année écoulée.

Auparavant, à la veille de la saison estivale, qui est importante pour tous les Azuriens, les professionnels du tourisme et les associations, nous espérons que le beau temps sera présent tout au long de l'été et que les touristes viendront en nombre séjourner dans nos hébergements touristiques et apprécier la cuisine régionale de nos restaurants.

Les travaux engagés pour la réalisation du Lotissement le Gnoy II sont terminés et les derniers lots en passe d'être vendus.

Le Plan Local d'Urbanisme est adopté. Il permet un développement mesuré de la Commune.

Le projet de champ photovoltaïque, après une étude environnementale aux résultats favorables, est entré dans sa dernière phase, à savoir la demande du permis de construire. La réponse est attendue à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Aujourd'hui la priorité est donnée au projet d'aménagement des locaux de l'actuelle Mairie. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail des employés et l'accueil des Azuriens.

Le résultat du recensement réalisé en ce début d'année 2015 a confirmé le développement de notre village. Nous sommes 787 Azuriens, soit 31% de plus qu'en 2010 (598).

Cette forte croissance va de pair avec un besoin d'investissements nouveaux et une gestion rigoureuse des dépenses.

Je vous souhaite à travers ce « Mitieys » un bel été.

Michel LAUSSU

# Au fil des dossiers

## Les bâtiments publics



Suite aux observations faites lors des visites, durant l'hiver, des bâtiments communaux, de nombreux devis ont été lancés afin de mesurer le coût financier des opérations d'entretien et de remise en état de l'ensemble des bâtiments.

Actuellement, une opération de remise en état des menuiseries des logements de l'Allée des Jardins est en cours.

De plus, comme la loi l'exige, l'ensemble des logements va être doté de détecteurs de fumée. La commande est passée mais les longs délais de livraison dus à la forte demande de début d'année n'ont pas permis de les faire installer pour l'instant. Cela devrait être chose faite dans les prochaines semaines.

Enfin, nous allons rénover la sacristie de notre chère église durant l'été ; fenêtres, murs et sol vont être remis à neuf.

D'autres travaux suivront selon le coût et les priorités données.

## La Forêt



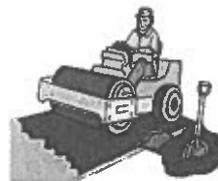
Ce 27 mai a eu lieu en mairie d'Azur une nouvelle vente de nos pins.

3 lots étaient mis aux enchères :

- Le premier était une vente en coupe rase située sur la route de Magescq  
Il a été attribué à la Sté Servary à Angresse
- Le deuxième lot : une première éclaircie située au Tuc de Pey a été remporté par la Sté Darbo à Linxe
- Le dernier lot : des pins de 2<sup>ème</sup> éclaircie (situés Cap de la Lane et la Lague) ont trouvé preneur auprès de la Sté Guilmin à Gourin.

La vente s'est déroulée dans une bonne ambiance et s'est terminée par un petit vin d'honneur. Rendez vous l'année prochaine pour une nouvelle vente.

## **Voirie communale**



Les démarches pour terminer la restitution de la Route de Moliets dans le domaine public sont en phase d'être terminées. D'autres accès seront également intégrés dans les prochains mois.

## **Urbanisme**

Les services de l'Etat ont stoppé leur mission d'Application du Droit des Sols (ADS)

Depuis le 1<sup>er</sup> juin les dossiers d'urbanisme sont instruits par la Communauté des Communes de MACS. Désormais tous les dossiers devront être déposés en Mairie d'Azur en 3 exemplaires (plans, photos ...). N'oubliez pas de vous garder un exemplaire car il n'y aura pas de retour de plans avec l'accord ou le refus.

Les formulaires sont téléchargeables et peuvent être complétés en ligne sur le site <http://vosdroits.service-public.fr>

## **CCAS**

Le repas du CCAS aura lieu le samedi 12 décembre 2015. Il est réservé aux personnes âgées de 62 ans ou plus sur inscription.

## **Plan Local d'Urbanisme**

Le Plan Local d'Urbanisme est applicable depuis le 5 mars 2015. Il est en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté des Communes et avec les lois du « Grenelle de l'environnement ».

La Communauté des Communes envisage de réaliser un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dans les prochains mois. Cela ne change rien à notre document qui est le plus avancé du territoire.

## **Association DFCI**

L'entretien des chemins d'accès à la forêt, tels qu'ils ont été déterminés par les services de sécurité de l'Union Landaise ne seront plus effectués par les services communaux mais par un professionnel de la forêt.

## Camping Azu'Rivage



La piscine du Camping Azu'Rivage est accessible aux Azuriens sur présentation d'un justificatif de domicile à l'accueil et en échange d'une caution de 5 euros pour les bracelets.

Elle est ouverte du 15 juin au 04 juillet et du 30 août au 13 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, ainsi que du 05 juillet au 15 juillet et du 15 août au 29 août de 10h00 à 19h00.

Durant l'été, plusieurs animations par semaine sont proposées aux vacanciers ainsi qu'aux Azuriens :

- Le spectacle de clown les 9, 16, 19 et 30 juillet puis les 6, 12 et 20 août à 21h00.
- Le spectacle des « Années Boum » les 21 et 28 juillet, puis les 4 et 11 août à 21h30.
- Soirée concert Nadja and the blue kings les 6, 13 et 26 juillet, puis les 2, 9, 16 et 24 août à 21h30
- Soirée dansante les 11 et 20 juillet, puis le 22 août à 21h30.

## Médiathèque



### Itinéraires

Dans le cadre de la manifestation « Itinéraires » proposée par la Médiathèque Départementale et le Conseil Départemental, la bibliothèque proposera le spectacle « Le merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède » de la conteuse Mary Luce Pla. Ce spectacle, tout public dès 6 ans, se déroulera le dimanche 18 octobre à 17 heures à la salle François Mitterrand.

### Horaires

La bibliothèque est ouverte le :

- mardi et le jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h
- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- samedi de 10h à 12h

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Stéphanie au 05.58.73.71.25

## **SITCOM**

Les travaux de construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique avancent. Elle se situe à Bénesse-Maremne et sera opérationnelle en avril 2016. Le coût est estimé à 86 500 000€.

Les usines existantes datent de 1972 et 1976.

Le four brûlera 11,2 T/heure de déchets et produira 52 000 MWh à partir de la vapeur produite (consommation annuelle d'une ville de 30 000 habitants).

Comment cela fonctionne ?

Le four d'une capacité de 83 000 tonnes par la combustion des déchets génère de l'énergie (chaleur). A la sortie, la chaudière récupère cette énergie et la transfère à l'eau qui circule à l'intérieur pour la transformer en vapeur. La vapeur à haute pression en sortie de chaudière actionne une turbine qui, couplée à un alternateur produit de l'électricité. En sortie de chaudière, les fumées sont traitées et avant le rejet dans l'atmosphère, leur qualité vérifiée en continu par des analyseurs.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, l'amiant-ciment ne sera plus accepté dans les déchetteries. Pour trouver une entreprise spécialisée, vous pouvez contacter le SITCOM au 05.58.72.03.94.

Le point tri qui fonctionnait proche du hangar technique communal a été transféré Rue du Stade. Cette position sera aménagée à l'automne. Nous regrettons ce déplacement qui nous est imposé par la Préfecture après un dépôt de plainte.

## **MACS**

La Communauté des Communes continue sa démarche de mutualisation.

La navette d'été est désormais gérée par ses services et fonctionne en juillet et août dans la même configuration que les années précédentes.

Le transport « Yégo » est à votre disposition toute l'année sur simple appel de votre part.

L'espace aquatique « Aygueblue » a enregistré plus de 203 000 entrées en 2014. Un beau succès.

Les tractations pour terminer la voie verte vers Soustons sont en cours. On espère un début de travaux rapidement.

Pour envisager l'avenir de la maison « Grangé », un comité de pilotage va se mettre en place dans les prochains jours et un élu de la Commune sera invité à y siéger afin de faire le lien et suivre le projet.

## Les ressources financières



### Comptes administratifs 2014

#### Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	841 201,93€	358 026,36€
Dépenses :	530 116,69€	492 851,86€
Excédent :	311 085,24€	Déficit : 134 825,50€
<b><u>Résultat positif : 173 988,74€ compte tenu des restes à réaliser</u></b>		

#### Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	213 818,17€	6 205,17€
Dépenses :	72 295,01€	12 683,37€
Excédent :	141 523,16€	Déficit : 6 478,20€
<b><u>Résultat positif : 135 044,96€</u></b>		

### Budget primitif 2015

#### Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	702 964€	337 816€
Dépenses :	702 964€	337 816€

#### Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	145 045€	6 478€
Dépenses :	145 045€	6 478€

## Impôts locaux

Les taux d'imposition sont identiques à l'année 2014 :

Taxe d'habitation :	7,89%
Taxe foncière sur le bâti :	9,00%
Taxe foncière sur le non bâti :	33,66%



Le S.I.E.A.M. assure en régie le service public de l'eau potable sur les Communes d'Azur-Messanges-Soustons et Vieux Boucau ainsi que le service public de l'assainissement collectif. De plus, il traite les effluents de la Commune de Tosse et les boues de la station d'épuration de Moliets dans le cadre de conventions. Enfin, il assure également le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) sur les 4 communes (environ 1000 installations) pour les zonages, les contrôles, les réhabilitations et les mutations (ventes).

### **L'eau potable :**

Les prélèvements d'eau sont en légère diminution en 2014 (-1,8%) et le volume total facturé aux 8969 abonnés (+1,4% en 2014) est stable. La consommation moyenne pour un abonné domestique est de 130,1 m<sup>3</sup>/an.

Le rendement technique du réseau de distribution est de 92,7% ce qui confirme son bon état. Le montant des travaux d'entretien et de réhabilitation réalisé en 2014 est de 597 000 euros.

Le prix de l'eau est stable pour la part du SIEAM (production et distribution) seules les redevances de l'Agence de l'Eau sont en augmentation (redevance prélèvement stable - redevance pollution domestique +1,64%).

Globalement, pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup>/an sa facture d'eau potable s'élèvera à 220, 24 euros TTC (+0,29% par rapport à 2014).

Enfin, la qualité définie par le Code de la Santé Publique est en totalité conforme aux normes bactériologiques et physico-chimiques en vigueur (50 prélèvements en 2014).

### **L'assainissement collectif :**

Avec 7927 abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (426 à Azur +4,9%), le SIEAM poursuit le développement de son réseau de collecte des eaux usées et notamment dans les quartiers de « Moutic » et du « Moulin » à Messanges, « Pesson » à Azur et « Caunègre » à Soustons.

De nombreuses investigations et mesures ont permis de mettre en évidence l'entrée de quantité importante d'eaux parasites dans le réseau d'eaux usées suite à une étanchéité défectueuse (collecte d'eaux des nappes phréatiques et d'eaux pluviales, boîtes de branchement défectueuses, raccordements non conformes, ...). Ces eaux parasites peuvent engendrer des dysfonctionnements de la station de traitement mais également une forte majoration des coûts de collecte (électricité des postes de relevage, usure prématurée des équipements, ...). En effet, sur les 2 millions de m<sup>3</sup> collectés seulement 1 170 000 m<sup>3</sup> sont facturés soit 57%. C'est pourquoi le SIEAM a mis en place depuis quelques années l'élaboration d'un diagnostic de son réseau.

Comme pour l'eau potable, les éléments constitutifs du prix sont stables pour la part du SIEAM et en légère augmentation pour les redevances de l'Agence de l'Eau.

Les investissements réalisés en 2014 pour un montant de 1 201 814 euros sont financés par 713 374 euros de subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général (59%) et 488 440 euros sur fonds propres.

### Tarif social de l'Eau (Loi BROTHES) :

En application du décret 2015-416 du 14 avril 2015, la Commune de Saint Paul les Dax et le SIEAM ont été retenus comme collectivités pour la mise en place de l'expérimentation du tarif social de l'eau.

Les personnes concernées peuvent contacter le service administratif du SIEAM

1 Square d'Aquitaine  
BP 55  
40141 SOUSTONS  
Email : s.i.e.a.m@wanadoo.fr

## **Projets futurs**

Après la réouverture des restaurants, la Commune va voir un nouveau commerce s'installer sur la Commune, une épicerie qui se nommera « le local ». Les gérants sont Madame Vandenboossche et Monsieur Rocher.

Il s'agit d'un magasin de producteurs qui fonctionnera sous forme de dépôt vente. On y trouvera des fruits, des légumes, de la viande de bœuf, veau, porc, canard, poulet, pintade, agneau, œufs, lait, produits laitiers de vache, de brebis (yaourts, beurre, fromages), tisanes, cafés, sirops, miels, confitures, vins, bières, limonades, des savons... (L'offre se développera au fur et à mesure).

Ils prévoient une ouverture le 1<sup>er</sup> juillet, 7 jours sur 7 pour la saison. Puis au 1<sup>er</sup> septembre, une fermeture le dimanche après-midi, le lundi toute la journée et le mardi matin.

Pour les horaires 8h30-19h30 pour la saison puis au 1<sup>er</sup> septembre 8h30-12h30 et 15h00-19h30 et 8h30-13h00 le dimanche.

Ils prévoient également une inauguration officielle avec la présence des producteurs début septembre pour se présenter aux Azuriens.

Un projet de pôle médical regroupant plusieurs activités est à l'étude et pourrait voir le jour dès la fin 2015/début 2016. On en reparlera de façon plus précise dans le prochain bulletin municipal.

## **Eclairage public**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet, dans le cadre des économies d'énergie, l'éclairage public sera régulé et éteint sur une partie de la nuit dans divers endroits de la Commune.

## **SIVU pédagogique du Marensin**



La 10<sup>ème</sup> classe en construction à Messanges va être opérationnelle dès la rentrée de septembre prochain.

Après une consultation avec les élus, les enseignants et les délégués des enfants scolarisés sur ce lieu, la cour de récréation va être mieux définie et aménagée.

Dans les prochaines semaines, l'école de Messanges prendra une autre forme plus moderne

Des travaux sur l'école de Moliets vont être également réalisés mais étalés dans les années. A Moliets aussi, un rajeunissement des locaux sera réalisé.

Dans la cours de récréation d'Azur, vous avez pu apercevoir le «mai » confectionné par les enfants et les acteurs des T.A.P.. Une initiation déjà accomplie l'an passé et qui se perpétue. Bravo et merci à tous.

## **Centre de loisirs**



Nous vous rappelons que les dossiers d'inscription au centre de loisirs doivent être retirés à la Mairie du domicile afin qu'ils soient tamponnés, avant d'être déposés au centre de loisirs de Messanges.

# Informations diverses

## **Fleurir Azur**

Comme chaque été, la commission « Fleurir Azur » va parcourir la Commune pour visiter « les maisons et jardins fleuris ».

Une nouveauté est néanmoins à préciser : la grille de sélection a été retravaillée au sein de la commission et décline les critères suivants :

- Fleurs et végétaux
- Haies et clôtures
- Choix des contenants / éléments décoratifs / supports et matériaux
- Vue d'ensemble

Merci d'avance aux Azuriens pour leur implication, leur savoir-faire et leur créativité, qui permettrons de récompenser, cette année encore, un grand nombre d'entre eux !!

La cérémonie de remise des prix aura lieu à la mi-octobre et sera l'occasion de présenter la nouvelle grille.

## **Cérémonie du 8 mai**

Le 8 mai dernier, les Azuriens ont, comme chaque année, répondu présent à la cérémonie commémorative célébrant la fin de la seconde guerre mondiale.

Une vingtaine d'enfants ont participé à ce geste citoyen en déposant des bouquets de fleurs au pied du Monument aux Morts.

En présence du porte-drapeau, Monsieur le Maire a déposé une gerbe sur le Monument aux Morts et invité l'assemblée à respecter une minute de silence en l'honneur des soldats morts pour la France.

Mademoiselle Laëtitia ROUX a ensuite fait la lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, suivie de Monsieur le Maire qui a fait la lecture du message du Secrétaire d'Etat.

L'assemblée a enfin été invitée à se recueillir lors de la diffusion de la Marseillaise.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette cérémonie.

## Fête des Mères



La cérémonie en l'honneur des nouvelles mamans s'est déroulée le 30 mai dernier.



Mesdames Meuret, Harlin, Lavielle, Calcos, Mériaud, Séchaud, Grocq et Garcia ont été honorées par la Municipalité et ont reçu une composition fleurie. Bienvenue à Nahia, Matisse, Romane, Hugo, Lucien, Margot, Déborah et Emmie.



Mesdames Navarre, Martiny, Sibé, Renault et Fernandès ont reçu la médaille de la famille française car elles sont maman de 4 enfants.



Madame Jocelyne Dumora a reçu la médaille d'honneur départementale échelon argent pour avoir consacré 20 années de mandat municipal aux Azuriens.

Madame Cathy Daleau a été honorée en reconnaissance de la médaille de la jeunesse et sports qui lui a été remis il y a quelques semaines.

Chaque maman présente s'est vu remettre une rose.

La soirée s'est achevée autour d'un verre de l'amitié avec gourmandises à grignoter.

## **Pacte Energie Solidarité**

Le « Pacte Energie Solidarité » est un programme validé par le Ministère de l'Ecologie et porté par CertiNergy, pour lutter contre la précarité énergétique des ménages les plus modestes (propriétaires occupants et locataires de maisons individuelles).

La réalisation de travaux d'isolation des combles perdus permet d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement.

Vous pouvez vous inscrire sur [www.pacte-energie-solidarite.com](http://www.pacte-energie-solidarite.com) ou par téléphone au N° vert : 0800 000 838. Une équipe prend en charge les bénéficiaires et les accompagne dans le montage du dossier unique. Les travaux seront réalisés par Combles Eco Energie via un réseau de partenaires locaux.

## **Dénomination des rues**

7 nouvelles rues ont été créées à Azur :

- Rue du Gnoy
- Impasse des Morilles
- Rue des Chanterelles
- Impasse des Pleurotes
- Impasse des Bolets
- Rue des Coulemelles
- Rue des Oronges

## **Diplômes**



Félicitations à :

- Annaelle Saint Germain pour le brevet
- Marion Bernard pour le BAC

## **Elections départementales 2015**

Le nouveau Conseil Départemental a élu ses 30 nouveaux conseillers (15 hommes et 15 femmes).

Dans notre canton « Marensin Sud » (12 communes), ce sont Madame Anne-Marie Dauga et Monsieur Lionel Camblanne qui sont les nouveaux élus.

Nous leur adressons nos félicitations et nous aurons besoin de leur soutien pour faire avancer nos projets (de taille humaine).

## Regroupement 40



Le Conseil Général des Landes a lancé en février 2012, avec l'Etat et les partenaires de l'amont de la filière bois, une opération permettant aux propriétaires dont les parcelles de moins de 4 ha ont été sinistrées par la tempête, d'obtenir les aides au nettoyage et à la reconstitution. Celles-ci couvrent la totalité du coût des travaux.

Les parcelles des propriétaires sont regroupées dans des dossiers collectifs permettant d'accéder aux subventions de manière prioritaire.

En fonction du choix des sylviculteurs et au vue des caractéristiques des parcelles et des travaux à réaliser (diagnostiqué gratuitement et de manière indépendante par le CRPF), 3 formules de regroupement sont proposées.

Qui peut bénéficier de l'opération ?

- Les propriétaires landais de parcelles sinistrées par la tempête Klaus sur des surfaces de 1 à 10 ha.
- Les propriétaires landais de parcelles sinistrées sur des surfaces inférieures à 1 ha à condition de pouvoir se rapprocher de voisins. Le CRPF accompagne les propriétaires dans cette démarche.

Vous pouvez contacter le C.R.P.F. qui, suite à un diagnostic des parcelles touchées, vous redirigera vers la formule de regroupement la plus appropriée.

CNPF

Héloïse FOURNIER

Tél : 06.78.71.78.24

Mail : h.fournier@crpfaquitaine.fr

## Projet de champ photovoltaïque



Le PLU prend en compte les zones attribuées à la réalisation du champ photovoltaïque dans la forêt communale (entre 15 et 18 ha). L'enquête publique concernant le permis de construire de cette réalisation se déroule en ce moment (depuis le 15 juin et se terminera le 17 juillet). Le commissaire enquêteur a reçu en Mairie le 15 et le 30 juin et tiendra sa dernière permanence le vendredi 17 juillet de 14h00 à 17h00.

## Voisinage

### TOUS LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES SE RECYCLENT

Malgré les idées reçues, tous les textiles, linges et chaussures, qu'ils soient usés, démodés ou troués, peuvent être réutilisés ou recyclés. Il suffit pour cela, de les déposer au bon endroit.

#### Le tri des textiles, rien de plus simple

On peut trier les vêtements et sous-vêtements, mais aussi le linge de maison (draps, serviettes, ...) et les chaussures. Il ne reste plus ensuite qu'à les donner à une association ou à les déposer dans une borne adaptée. Même si cela est très facile, quelques consignes sont toutefois à respecter :

- Même déchirés, même abimés, tous les textiles se recyclent, à condition d'être propres et secs (n'y mêlez pas d'articles mouillés ou humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles),
- Fermez bien le sac et évitez les sacs trop volumineux (préférez les sacs de 50 litres),
- Attachez les chaussures par paire pour éviter qu'elles ne se séparent au moment du tri,
- Vérifiez que le sac est bien tombé dans le conteneur, ne laissez rien sur la voie publique.

#### Le devenir des textiles dépend de leur état initial

- 60 % seront réutilisés en l'état pour être revendus en boutique de seconde main en France ou à l'étranger,
- 29% seront recyclés en chiffons, en isolant phonique ou thermique, en mousse synthétique, en nouvelles semelles pour les chaussures ...,
- 11% partent en rebut pour destruction.

#### Où trouver une borne ?

Toutes les déchetteries sont équipées d'une borne OU

Sur [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr), dans la rubrique « services dans votre commune » vous trouverez, sur une cartographie, la borne la plus proche de chez-vous.



Si vous souhaitez donner aux associations, des conteneurs sont à votre disposition sur certaines déchetteries :

Pour Emmaüs, à Soort-Hossegor, Bénesse-Maremmes et Tarnos (à partir du 2 mai 2015)

Pour l'association Voisinage à Saint-Vincent-de-Tyrosse et Soustons

## Centre d'échanges internationaux

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football. Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux  
Géraldine Milon Leroy/Mios  
05.56.26.10.53/06.60.27.92.92

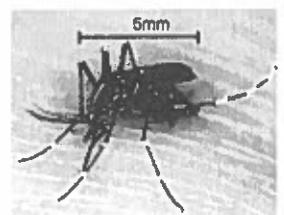
Bureau Coordinateur CEI  
02.99.20.06.14

## Moustique tigre

Dans les Landes, la surveillance du moustique tigre est assurée par l'Établissement Interdépartemental pour la Démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique). L'Agence Régionale de Santé (ARS), en lien avec la Cellule de l'Institut de veille sanitaire (InVS) en région (CIRES), assure la surveillance et le suivi des signalements des cas de chikungunya et de dengue.

### Participez à la surveillance du moustique tigre

Il existe différentes espèces de moustiques dont l'*Aedes albopictus*, aussi appelé moustique « tigre ». Originaire d'Asie du Sud-Est, son expansion mondiale est favorisée par le développement des transports internationaux en particulier terrestres. Ce dernier est avant tout une source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il fait l'objet d'un suivi spécifique en métropole car il peut dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya\*. Le moustique tigre a tendance à se propager, c'est pourquoi un dispositif de surveillance a été mis en place dans l'ensemble des départements d'Aquitaine et a permis de détecter son implantation en Gironde et dans le Lot-et-Garonne.



\* L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2<sup>e</sup> piqûre à une personne saine. Les symptômes de ces maladies sont variables : fortes fièvres, maux de tête, douleurs articulaires et ou encore sensation de fatigue.

### **Signalez sa présence !**

Rendez-vous sur le site [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr) où un questionnaire vous permettra de savoir rapidement s'il s'agit d'un moustique tigre.

Attention, tout ce qui vole n'est pas moustique et tout moustique n'est pas un moustique tigre !

### **Des gestes simples pour éviter sa prolifération :**

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières...,

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile ou un simple tissu, ainsi que les piscines hors d'usage.

Pensez aussi à entretenir vos sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques !

### **Où puis-je trouver des informations sur le moustique tigre ?**

Vous pouvez trouver des informations sur le site Internet de l'ARS Aquitaine : [www.ars.aquitaine.sante.fr](http://www.ars.aquitaine.sante.fr) , Rubrique *Votre santé / Environnement et santé / Moustique tigre Aedes albopictus*

### **VRAI OU FAUX ?**

**Le moustique tigre est identique aux autres moustiques.**

> FAUX !

Le moustique tigre est de petite taille, environ 5mm.

Il est reconnaissable par sa silhouette noire et ses rayures blanches sur l'abdomen et les pattes.

**Tous les moustiques tigres sont porteurs de la dengue et du chikungunya.**

> FAUX !

Le moustique tigre n'est pas, en lui-même, porteur du virus de la dengue ou du chikungunya. Il ne peut le transmettre que s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée.

**Le moustique tigre se déplace principalement via les transports.**

> VRAI !

Son expansion est favorisée par le développement des transports internationaux en particulier terrestres. Il est présent en France d'abord sur le pourtour méditerranéen puis dans certains départements du Sud-ouest. Il se dissémine facilement en voyageant dans les voitures, c'est pourquoi sa surveillance se fait principalement sur les aires d'autoroutes.

## **Vivre en harmonie avec ses voisins ...**

Vous êtes victime directement ou indirectement d'une infraction pénale : atteinte corporelle (coups et blessures, violences...), atteinte à la personne (harcèlement, discrimination, actes de malveillances...), atteinte aux biens (vol, cambriolage, dégradations, escroquerie...), accident de la circulation,...l'ADAVEM JP40 vous reçoit gratuitement et de façon confidentielle.

Si vous avez déposé une plainte à la gendarmerie, au commissariat ou directement auprès du Procureur de la République pour : violences diverses (physique ou morales), différends de voisinage, nuisances diverse (olfactives, sonores...), divagations d'animaux, ... n'hésitez pas à appeler l'ADAVEM au 05.58.06.02.02

L'Association Départementale d'Aide aux Victimes Et de Médiation - Justice de Proximité travaille en liaison avec toute instance accueillant des victimes (tribunaux, service de police et gendarmerie, avocats, services sociaux, hôpitaux,...). Elle tient des permanences le 1<sup>er</sup> jeudi du mois à la médiathèque de Vieux Boucau de 9h00 à 11h00, à la Mairie de Messanges de 11h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00 et à la Mairie de Moliets de 15h00 à 17h00.

## **Nouveaux services**

### **Lenha**

Situé dans une zone artisanale du Cap de la Lanne à Azur, l'équipe LENHA conçoit et fabrique des lunettes en bois.

Constituée de trois associés, LEHNA est née par la volonté de produire un objet novateur et éco-responsable en utilisant des techniques artisanales directement inspirées de l'ébénisterie d'art et de la lutherie.

Vous pouvez retrouver prochainement tous les produits proposés sur [www.lenha.fr](http://www.lenha.fr) ainsi que les points de vente.

### **L'Auberge du Soleil**

Juna et Damien Dulas sont heureux de vous accueillir à l'Auberge du Soleil, dans un cadre moderne et chaleureux, avec une cuisine authentique et généreuse, cuisine du Sud-Ouest aux accents Créoles.

Ouverture tous les jours, déjeuner et dîner de juin à septembre.

Pour vos repas de mariage, baptême, anniversaire, professionnel... N'hésitez pas à nous contacter au 05.58.77.45.39.

### **Restaurant Ostagai**

#### **Bar tapas en été**

200 avenue Emile Sescousse 40140 Azur

Tél 05 58 72 61 20

A deux pas de la mairie, nous vous accueillons dans une charmante maison landaise ouverte à l'année.

Cet été, venez petits et grands profiter du jardin, vous détendre en terrasse et déguster une cuisine de copains (Grillades, brochettes géantes, grandes salades et apéro tapas) ou simplement boire un verre.

## Promenade en calèche



Venez découvrir le paysage landais en calèche. Nous vous proposons plusieurs activités : promenade en calèche paisible, parcours sportif pour les amateurs de sensations fortes, mariages, tous événements. Ouvert toute l'année, accessible aux fauteuils roulants

06.61.40.95.13

[www.macalche.fr](http://www.macalche.fr)

[sr@macaleche.fr](mailto:sr@macaleche.fr)

Le samedi 18 juillet, la Municipalité en partenariat avec Madame Renoux propose des balades pour enfants gratuites entre 10h00 et 12h00 et entre 15h00 et 17h00. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte minimum. La calèche compte 12 places, donc une inscription en Mairie sera obligatoire avant le 15 juillet. Lors de votre réservation, un ticket vous sera remis pour vous permettre de monter dans la calèche.

(Rappel des horaires de la Mairie pour effectuer vos réservations du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; fermé le mardi après-midi).

## YEGO Plages



La navette plage Azur Messanges fonctionnera du 4 juillet au 30 août 2015. Elle est gratuite comme l'ensemble des services Yégo pendant cette période.

### Aller

Jour de fonctionnement	Tous les jours <b>sauf samedi</b>	Tous les jours
Soustons Gymnase de la Fontaine	13h25	
Azur le Tuc	13h40	14h30
Azur la Paillotte	13h46	14h36
Azur Azu'Rivage/Martin Pêcheur	13h47	14h37
Azur Mairie	13h52	14h42
Messanges Hall des sports	14h00	14h50
Messanges Moisan	14h01	14h51
Messanges Plage	14h05	14h55

### Retour

Jour de fonctionnement	Tous les jours <b>sauf samedi</b>	Tous les jours	Tous les jours
Messanges Plage	17h15	18h00	19h30
Messanges Moisan	17h17	18h02	19h32
Messanges Hall des sports	17h18	18h03	19h33
Azur Mairie	17h26	18h11	19h41
Azur la Paillotte	17h31	18h16	19h46
Azur Azu'Rivage/Martin Pêcheur	17h32	18h17	19h47
Azur le Tuc	17h40	18h25	19h55
Soustons Gymnase de la Fontaine		18h40	20h10

# Etat-Civil

## Naissances



Romane Pouyanné née le 15 janvier 2015.  
Hugo Cambrésier, né le 3 mars 2015.  
Lucien Tillié, né le 12 mars 2015.  
Margot Vercelli, née le 16 mars 2015  
Déborah Huck Grocq, née le 23 mars 2015  
Emmie Goalard, né le 15 avril 2015  
Tahn Hesleau Larbaigt, né le 22 mai 2015

Tous nos vœux de bonheur.

## Décès

Jean Joseph Pinsolle décédé le 4 mars 2015  
Marie Durand décédée le 3 mai 2015  
Georges Gomès décédé le 1<sup>er</sup> juin 2015

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

# La Vie des Associations

## Comité des Fêtes



L'Assemblée Générale a eu lieu le 14 février. Le bureau a été renouvelé pour un an: Président Jean Michel Duler, Vice-présidente Sylvie Calcos, Trésorière Sylvie Fernandes, Trésorier-Adjoint Pierre Fernandes, Secrétaire Célia Lalague, Secrétaire-Adjointe Françoise Lassalle, Membres du bureau : Sandra Meuret, Michel Daleau, Marie Laure Larrazet, Sylvie Costa, Séverine Loubzens.

Le loto du 28 février, a été bien réussi. Il n'y en avait pas d'autres à proximité.

Les dates de nos animations de l'été :

- 14 Juillet :18h00 Pain et fromage traditionnel.
- Sardinades:
  - o Le 24 juillet animée par les échassiers «Lous Cadetouns » de Soustons et le Podium Madness.
  - o Le 14 août animé par le Podium Madness.
- Les fêtes locales auront lieu les 28,29 et 30 août. A ce jour le podium Madness est retenu, ainsi que la banda de Castets « Lous Tiarrots ». Le programme devrait être semblable aux années précédentes. Le dimanche midi, les Amis d'Azur vont organiser un repas avec cochon de lait sur réservation.
- Fin octobre début novembre: Loto

Le Comité des Fêtes remercie la Municipalité pour les travaux réalisés.

## Les Amis d'Azur

Tout d'abord, merci à toutes et à tous d'être venus nombreux à la mayade.

Cette année, nous étions environ 240 personnes à partager ce repas convivial. La paëlla a été appréciée et sera donc reconduite l'année prochaine. Par la suite, Eloi a su animer la soirée avec brio. Le mai, cher à toute la commune, est resté debout jusqu'au 31 mai conformément à la tradition.

La vingtaine de jeunes s'implique de plus en plus dans l'association, pour la préparation du mai autant que pour le bon fonctionnement du repas. Nous attendons d'ailleurs l'arrivée de nouveaux jeunes l'année prochaine. L'ambiance au sein de l'équipe est excellente ce qui rend le travail facile à effectuer.

Pour réaliser le repas, le matériel des associations azuriennes a été nécessaire. Ainsi, nous remercions le Club de Football, le Comité des Fêtes ainsi que l'ACCA.

Nous tenons aussi à remercier tous les bénévoles nécessaires à la réalisation du repas. Sans eux, tout cela ne serait pas possible.

En fin d'été l'association organisera un nouvel évènement. Pour clôturer les fêtes à Azur, le dimanche midi un cochon de lait à la broche sera servi à la salle François Mitterrand (sur réservation). Une animation sera proposée aux enfants. Nous espérons que cet évènement vous plaira et que vous serez nombreux à y participer.

## Les Archers d'Azur



Notre saison se poursuit avec de très bons résultats :

- Saint Pierre du Mont (18m en salle) : Arthur 3<sup>ème</sup> (minime), Baptiste 1<sup>er</sup> (junior), Sylvie 5<sup>ème</sup> (vétérane), Pierre 10<sup>ème</sup> (sénior)
- Pontenx Les Forges (18m en salle) : Arthur 2<sup>ème</sup>, Baptiste 1<sup>er</sup>, Jean-Marie 5<sup>ème</sup>, Pierre 10<sup>ème</sup>, Guillaume 13<sup>ème</sup>, Sylvie 4<sup>ème</sup>, 1<sup>er</sup> concours pour Jean-Claude en super vétérane 5<sup>ème</sup>.
- Hagetmau (18m en salle) : Arthur 5<sup>ème</sup>, Baptiste 1<sup>er</sup>, Jean-Marie 1<sup>er</sup>, Pierre 3<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> participation pour Yann en sénior 4<sup>ème</sup>, Jean-Claude 3<sup>ème</sup>.
- Dax Championnat des Landes (18 m en salle) : Arthur 5<sup>ème</sup>, Baptiste 1<sup>er</sup>, Jean-Marie 3<sup>ème</sup>, Pierre 8<sup>ème</sup>.
- Lescar Championnat d'Aquitaine (18m en salle) : Baptiste 1<sup>er</sup>.
- Boe : division régionale – Excellence par équipe à 70 m : cette compétition est particulière car c'est une compétition par équipe de 4 archers et elle se déroule en 3 étapes. Baptiste, Guillaume, Jean-Marie, Mathieu composent l'équipe et ont terminé 1<sup>er</sup>. Ce fût une très bonne surprise pour tout le monde.
- Oros : 2<sup>ème</sup> étape par équipe avec un résultat moins bon : 6<sup>ème</sup>.
- Hagetmau : championnat des Landes de Fédéral à 50 m : Baptiste 1<sup>er</sup>, Jean-Marie 2<sup>ème</sup>, Guillaume 3<sup>ème</sup>, Pierre 5<sup>ème</sup>.

Un grand bravo à tous les archers qui participent aux compétitions et qui portent haut les couleurs du Club. Baptiste a réussi son diplôme d'entraîneur avec brio et nous donne de bons conseils au sein du club. Merci.

Cette année nous avons fait faire de nouveaux tee-shirts bleus. Nous allons aussi faire quelques travaux sur le pas de tir pour pouvoir utiliser le terrain encore mieux et plus longtemps.

Les archers d'Azur vous souhaitent de très bonnes vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée.

## Gym'Azur

Entretenir sa forme physique en douceur à Azur, c'est possible !!!

Plus de souplesse et d'équilibre et le tout dans la bonne humeur.

La fidélité des participants (29 licenciés dont seulement 3 hommes...) qui, année après année, profitent des cours proposés par Martine notre coach qui nous donne des conseils sur cette gym douce accessible à tous.

Les cours reprendront le lundi 14 septembre 2015 à 15h, une heure par semaine pour se faire du bien. Nous vous invitons à nous rejoindre et profiter d'agréables moments de détente. Les deux premiers cours sont gratuits et sans engagement, permettant ainsi de découvrir et d'apprécier l'activité.

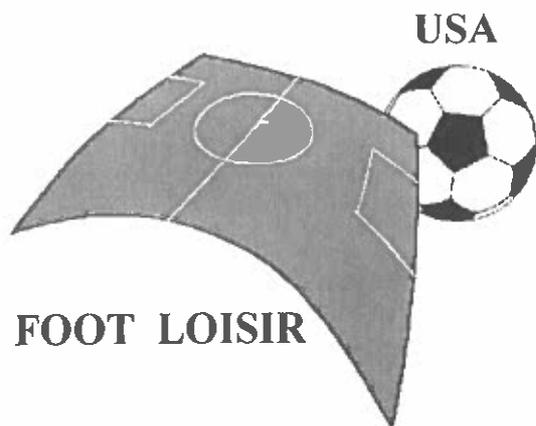
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le bureau.

Le bureau

J.C Roche 05 58 48 26 62

J. Dumora 05 58 48 05 35

F. Leclerc 05 58 48 04 62



Cette saison, nous avons disputé une dizaine de matchs ainsi que quatre tournois. Le mercato d'hiver nous a permis un retour de trêve en fanfare avec quelques belles victoires à la clé. Malheureusement, nous avons été coupé en plein élan par pas mal de matchs annulés à cause du manque d'effectif dans les rangs de nos adversaires ; phénomène qui a touché aussi notre équipe en toute fin de saison.

Le 21 février, nous avons organisé un match suivi du traditionnel repas d'hiver auquel se sont retrouvés équipiers, supporters et adversaires.

Le 23 mai, nous avons organisé notre tournoi, qui a réuni quatre équipes, certaines équipes s'étant désistées au dernier moment à cause d'un manque d'effectif récurrent cette fin de saison. Malgré le peu d'équipes, ce fut une belle journée sportive. Un état d'esprit amical et bon enfant était au rendez-vous. Le tournoi a été suivi par un repas rassemblant quelques participants ainsi que les fidèles azuriens.

Nous invitons les personnes désirant se joindre à l'équipe à se faire connaître et à se présenter à l'Assemblée Générale du club qui aura lieu début juillet au local du foot d'Azur.

Merci à tous les participants à nos diverses manifestations ainsi qu'aux bénévoles qui font de nos activités des journées réussies de fête, de partage et d'amitié.

**BONNES VACANCES À TOUS.**



## **CLUB DES RETRAITES D'AZUR**

L'année 2015 a commencé traditionnellement par la galette des rois et le tirage de la bourriche ; un après midi bien tranquille à l'abri du temps maussade de janvier .

Février c'est l'assemblée générale du club, comme pour toute association c'est un moment important qui permet de contrôler la bonne gestion et de renouveler les administrateurs . Pour la bonne gestion il suffisait d'écouter Marie Françoise Helleu qui nous a annoncé un équilibre parfait entre recettes et dépenses à soixante sept centimes près (magnifique n'est ce pas ?) . Equilibre obtenu ,il faut le signaler, grâce aux subventions de la Mairie et du conseil général qui dans ces temps de crise ont fait l'effort de maintenir les aides au monde associatif.

En ce qui concerne le renouvellement des administrateurs c'est une autre chanson ,je n'ai, en tant que président reçu aucune nouvelle candidature . Il n'y a pas de défection donc c'est la même équipe qui continue la préparation des animations mensuelles et autres manifestations .

Après l'apéro et le repas préparé par Nicolas les administrateurs se sont réunis pour élire le bureau de l'association ou à côté de votre serviteur on retrouve comme vice présidents Dédé Roulet et Bernard Chuffart ,au secrétariat Françoise Leclerc et Marie Mallet , les trésoriers sont Marie Françoise Helleu et Jean Claude Roche .Les autres administrateurs sont Gigi Charret, Jeanine Dumora, Paulette Mora , Alain et Marcelle (Nini) Oyharçabal .

Au mois de mars nous avons programmé un petit repas léger (Cassoulet) et pour mieux le faire digérer nous avons fait appel à l'animation musicale de Claude Argelès . Les plus agiles ont pu danser pour éliminer les excédents . Vers cinq heures de l'après midi les cinquante sept convives ont regagné leurs pénates .

En avril sortie covoyage pour la seconde année. Première escale à Magescq chez le souffleur de verre ;nous l'avons vu travailler et pu apprécier les œuvres exposées dans son atelier .Le repas a été pris au restaurant de Jao casino à Saint Paul les Dax et l'après midi a été consacré à la visite guidée du musée de l'aviation légère à Dax . Chaque étape de cette journée a été très appréciée ,nous devons en remercier Marie et Jean Paul Mallet qui nous l'ont organisée .

La balade gersoise du mois de mai a été aussi une réussite ,elle a ravi tous les participants ,tant l'abbaye de Flaran que le restaurant à Condom ou la visite commentée de notre Dame des cyclistes .Merci à Marie Cécile et Bernard Chuffart animateurs de la journée .

J'espère que nous serons nombreux le 24 juin salle François Mitterrand pour notre dernière animation du semestre . A bientôt . Jean COUPAYE



# SCRABL'AZUR

---

L'été approche et Scrabl'Azur va prendre ses vacances. Les scrabbleurs, qui apprécient toujours la séance hebdomadaire du mardi, vont pouvoir se consacrer à leur famille, profiter de la région, de l'océan ou s'évader vers des pays lointains.

Gagnés par le virus dévorant du jeu, ils seront sensibles aux mots qu'ils rencontreront ici ou ailleurs. Il faut signaler qu'un joueur est toujours en alerte, s'interrogeant sur la validité d'un mot. Durant les parties, il est toujours en éveil, étudiant sa grille à la recherche des places chères, s'obstinant à vouloir trouver le scrabble!!! Si c'est le cas, il ressent de l'autosatisfaction, sinon il s'auto flagelle. Pas le temps de s'y attarder. La vigilance est de mise. Que penser d'un tel cheminement ? Vu de l'extérieur, cela peut paraître ardu, compliqué mais quand on pratique c'est très vivifiant.

Fort de ses dix-neuf adhérents, dont une dizaine de licenciés, le club vit au rythme des parties amicales, des parties officielles, des tournois.

Azur accueille des chevronnés, des débutants, des vacanciers.

Pour pouvoir jouer il faut un arbitre et notre Président Gaston le fait de son mieux mais habitant Mourenx, il ne peut être là toutes les semaines. Cela va de soi. Aussi, des joueuses animent alors nos rencontres avec foi, patience, bonne volonté. Merci à tous.

Le 23 juin, a eu lieu l'Assemblée Générale suivie d'un repas amical chez Nicolas et d'une partie officielle.

Il ne faut pas oublier de féliciter les joueurs qui font de belles performances quand ils se déplacent et remercier « les pâtisseries » qui nous gâtent pour notre goûter.

**Rendez-vous le 1<sup>er</sup> septembre à 13 h 45**

Bonnes vacances à tous

Les nouveaux arrivants seront les bienvenus.





Bulletin élaboré par la Mairie d'Azur

Tél. 05 58 48 13 06 - Fax 05 58 48 07 99 - Email : [mairie.azur@wanadoo.fr](mailto:mairie.azur@wanadoo.fr) - Site : [www.mairie-azur.fr](http://www.mairie-azur.fr)